



Communiqué de presse

#Artisanat / #Bâtiment / #Partenariat / #TMS / #Prévention / #Innovation / #Outils

Lutte contre les Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS)

CAPEB IRIS-ST et Leborgne : un partenariat pour renforcer la lutte contre les TMS

Paris, le 25 novembre 2015 - La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), l'Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail (IRIS-ST), et Leborgne, fabricant français d'outils à main, renouvellent leur partenariat en faveur de l'amélioration des conditions de travail des artisans du bâtiment. L'évaluation de nouveaux outils conçus pour réduire la pénibilité sur les chantiers et lutter efficacement contre les TMS est au cœur de ce partenariat historique entre les trois acteurs du bâtiment. À la clé de ce nouveau partenariat, signé le 25 novembre 2015 : de nouveaux corps de métiers du Bâtiment seront concernés par l'évaluation des performances de leurs outils, traduisant ainsi une montée en puissance dans la lutte contre les TMS.

Performance de l'outillage et prévention : deux chevaux de bataille pour lutter contre les TMS

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, Jean-Jacques Chatelain, Trésorier de l'Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail et Philippe Hernandez, Directeur Général de Fiskars - groupe détenteur de la marque Leborgne, signent un **nouveau contrat de partenariat** entre la CAPEB, via sa filiale Béranger Développement, l'IRIS-ST et Leborgne. À travers cette collaboration renouvelée, les trois acteurs réaffirment leur engagement en faveur de la **réduction des TMS chez les artisans du Bâtiment**.

Diversifier les domaines d'applications

Forts de premiers résultats encourageants, la CAPEB, l'IRIS-ST et Leborgne s'engagent à continuer de **développer et renforcer le dispositif de test d'outillage du bâtiment**. Objectifs ? Donner aux artisans de différents corps de métiers des **indications claires sur la performance des outils** pour mettre en avant ceux qui contribuent à améliorer les conditions de travail et à réduire les TMS. Pour coller au plus près des conditions d'utilisation réelles sur un chantier, des artisans participeront aux tests des outils. Au terme de la campagne, un rapport dressera les évaluations des différents outils, pour permettre une éventuelle amélioration de ceux-ci et pour diffuser aux artisans les outils les plus performants.

Repères

93% des maladies professionnelles du BTP sont des TMS provoqués par certains gestes et postures de travail

Près d'1 accident sur 2 (47%) est lié à de la manutention manuelle

(Source CNAMETS - 2013)

Favoriser l'innovation

Pour favoriser le **développement d'outils innovants** en matière de prévention des risques professionnels, le dispositif de test s'applique aussi bien à des outils déjà disponibles sur le marché, qu'à des prototypes.

La prévention, complément nécessaire

En complément de ces tests, les signataires du partenariat continuent également de **concevoir et diffuser des supports de prévention** en faveur de la réduction des TMS.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, déclare : « *La prévention des risques professionnels est un sujet majeur dans nos métiers. L'objectif de ce partenariat est d'améliorer les conditions de travail sur chantier, à travers l'amélioration des outils de travail. Après trois ans d'action avec IRIS-ST et Leborgne, nous bénéficions de bons retours d'expérience qui ont permis l'essor d'outils plus performant, réduisant considérablement les Troubles-Musculo-Squelettiques. Nous continuons donc, avec nos partenaires, à œuvrer pour la bonne santé des artisans dont dépend bien souvent leur activité !* »

Philippe Hernandez, Directeur Général de Fiskars/LEBORGNE, déclare : « *En tant qu'Entreprise Responsable, LEBORGNE est aussi très préoccupé par la Santé et la Sécurité des artisans. C'est pourquoi, la Prévention des risques et l'innovation sont 2 piliers essentiels de sa stratégie et notre Bureau d'Etude Recherche et Développement s'attache à rendre moins "fatigants" les outils des artisans sur les chantiers. Le Partenariat que nous avons choisi de reconduire avec la Capeb et Iris-st, nous apporte la proximité nécessaire avec les artisans testeurs pour conforter notre approche. Car c'est pour eux et avec eux que nous faisons évoluer les outils d'aujourd'hui et développons ceux de demain ! Cette année, notre gamme nanovib® s'est enrichie de 3 nouvelles références, et compte désormais 20 outils pour construire tout en préservant son capital santé !* »

Jean-Jacques Châtelain, Trésorier de l'Institut de Recherche et d'Innovation sur la Santé et la Sécurité au Travail : « *Les métiers évoluent et les outils avec. C'est le fondement même de notre partenariat, qui œuvre pour l'amélioration des conditions de travail des artisans du bâtiment à travers notamment le test d'outils innovants qui apportent plus de confort et de sécurité dans le quotidien de nos artisans* »

Des premiers résultats encourageants

Les rapports d'analyse des années précédentes (2013, 2014) ont déjà permis de générer de nettes améliorations des conditions de travail grâce à certains outils, à l'image du grattoir Batipro® que 89% des testeurs échangeaient volontiers contre leur grattoir habituel*.

Ces tests ont abouti au développement d'outils de référence répondant à diverses utilisations : dame, clé à étais, pelle composite, porte-marteau ou encore le marteau Nanovib®, un système breveté qui réduit de 40% les vibrations. Ces essais ont également permis de tirer des enseignements clés pour l'amélioration d'autres outils (tenaille-cisaille Nanovib®, coupe-boulon 750 et 900 mm Nanovib®).

*Rapport de synthèse des tests 2013

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du Bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 350 784 entreprises employant moins de 20 salariés**, soit 98% des entreprises du Bâtiment***
- 685 396 salariés, soit 60% des salariés du Bâtiment
- et 63 000 apprentis, soit 7% des apprentis du Bâtiment

Qui réalisent :

- 74 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 64% du CA du Bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ce chiffre (350 784) ne comprend pas les 129 899 auto-entrepreneurs inscrits au RSI, dont les 96 708 ayant déclaré un CA selon l'ACOSS

*** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du Bâtiment 2015 »

La CAPEB est aussi sur Twitter : https://twitter.com/capeb_fr

La société BÉRANGER DÉVELOPPEMENT gère l'ensemble des partenariats par délégation pour le compte de la CAPEB.

A propos d'IRIS-ST :

Crée en 2007 par la CAPEB et la CNATP (chambre nationale des artisans de travaux publics), IRIS-ST est le pôle d'innovation Santé-Sécurité de l'Artisanat du Bâtiment, label attribué par le ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi

A propos de LEBORGNE :

Depuis 1829, Leborgne forge des outils à main de fabrication française pour les professionnels de la Construction : maçons, terrassiers, charpentiers, MOBistes.

Suite au rattachement de Leborgne au groupe Fiskars en 2007, la filiale France réalise aujourd'hui un CA de 32M€.

Contacts presse :

Pour la CAPEB

Agence Hopscotch Paris : Baptiste Romeuf - Tél : 01 58 65 00 45 - bromeuf@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00 /77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Pour LEBORGNE

Agence PRIMAVERA - Sylvain AUDIGOU - 55, rue de Paris, 92110 Clichy - tél : 01 55 21 63 85 - fax : 01 55 21 63 50 - primavera@primavera.fr

Pour IRIS-ST

Responsable de IRIS-ST : Mélanie BAUMEA - Tél : 01.53.60.51.41 et 06 58 83 74 66 m.baumea@iris-st.org

